



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Office de la santé

Foire aux questions

Qui peut attraper des poux ?

Tout le monde ! Les poux ne transmettent aucune maladie mais se propagent facilement d'une personne à l'autre. L'hygiène corporelle ne joue aucun rôle. Tout le monde peut avoir des poux et personne n'a à en avoir honte.

Qui doit se charger d'éliminer les poux ?

Les parents sont responsables de la mise en œuvre du traitement et doivent informer l'enseignante ou l'enseignant de la présence de poux.

Que faut-il laver en cas de présence avérée de poux ?

Le risque de contagion par des objets tels que les draps et les bonnets est très improbable. Il n'est donc pas nécessaire de faire des efforts démesurés pour nettoyer les vêtements et la maison.

Peut-on attraper des poux à la piscine ?

Non ! Un enfant qui a des poux ou qui est traité avec un produit anti-poux peut se rendre à la piscine.

Quelles sont les raisons possibles pour lesquelles un produit anti-poux ne fonctionne pas ?

- Le mode d'emploi n'a pas été suivi correctement : le produit doit généralement être appliqué sur **cheveux secs**, il est également important de respecter le temps de pose.
- Une **quantité insuffisante** de produit a été utilisée : les cheveux doivent être entièrement recouverts par le produit et celui-ci doit être réparti uniformément.

Quelles sont les raisons possibles pour lesquelles nous ne parvenons pas à nous débarrasser des poux ?

- **Le partage de l'information est insuffisant :**
Il est important d'informer de la présence de poux toutes celles et ceux qui sont en contact physique avec la personne concernée. C'est la seule façon de s'assurer que votre entourage détecte et de traite une infestation de poux et d'éviter de vous les transmettre à nouveau.
- **Tous les membres d'un même foyer ne sont pas traités simultanément :**
Au sein d'un même foyer, examinez tous les membres et traitez-les le même jour avec le produit anti-poux pour éviter que les poux ne continuent à se propager librement.
- **Un deuxième traitement n'a pas été effectué :**
Un deuxième traitement est recommandé à 8-10 jours d'intervalle du premier car les œufs ne sont souvent pas tous éliminés en une seule application.
- **Les traitements complémentaires et mesures post-traitement sont insuffisants :**
Utilisez également la méthode de rinçage à l'aide d'un après-shampooing **entre** et **après** les deux traitements, en éliminant autant d'œufs et de lentes que possible.
Enlevez également un maximum d'œufs et de lentes à la main : isolez le cheveu affecté et enlevez l'œuf ou la lente du cheveu avec l'ongle en direction de la pointe.